



27 ans au service  
de la pêche artisanale

N° 42 | Mars 2013 | ISSN 0973-1164

# Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

## Éditorial

**D**errière chaque bateau, il y a une femme, une famille, une communauté. Cette juste formule d'AKTEA (Réseau européen des femmes de la pêche et de l'aquaculture, qui a pour objectif de promouvoir leur rôle dans les pêches européennes) a été reprise par Maria Damanaki, Commissaire européenne pour les Affaires maritimes et la Pêche, à l'occasion de la Journée mondiale des femmes, le 8 mars 2013, afin d'attirer l'attention sur le fait qu'un appui aux femmes de la pêche équivaut à aider également les familles et les communautés.

Le rôle essentiel que tiennent les femmes de la pêche a été mis en évidence au cours des années passées. Ainsi, selon les informations communiquées à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) par 86 pays, les femmes constituent en 2008 au moins 50 % de la main-d'œuvre dans les pêches intérieures, et jusqu'à 60 % des poissons et fruits de mer sont commercialisés par les femmes en Asie et en Afrique de l'Ouest. En outre, plusieurs études de cas suggèrent que les femmes pourraient représenter jusqu'à 30 % de toute la main-d'œuvre employée dans les pêches, activités primaires et secondaires confondues (voir *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2012*). Ce rapport de la FAO souligne que les chiffres fournis sont seulement des estimations, étant donné qu'il n'existe pas de données globales ventilées par sexe. Ce manque d'informations correspond bien aux préjugés observés également dans d'autres secteurs de l'économie : on continue à sous-estimer, sous-valoriser le rôle et la contribution des femmes (particulièrement dans l'économie informelle) et à largement fermer les yeux sur le sujet.

Les conséquences de cette invisibilité subie sont évidentes, et inacceptables. Les études et la pratique du terrain montrent que les femmes de la pêche (surtout de la pêche artisanale) sont confrontées à diverses formes de discrimination, auxquelles s'ajoute évidemment la discrimination subie par le secteur de la pêche artisanale en général. On sait que les femmes de ce secteur manquent d'installations pourtant indispensables dans les marchés ou les sites de débarquement. Pour maintenir leur activité face à une concurrence croissante, elles ont bien du mal à obtenir des crédits. Elles sont régulièrement exposées à des harcèlements de nature sexuelle ou autre. Souvent les femmes de la pêche n'ont même pas le statut de travailleuses, et donc pas de protection sociale, pas de sécurité sociale. Elles sont également mal représentées au sein des organisations, dans les mécanismes de prise de décisions pour la gouvernance des pêches, la communauté, et même la famille. Leur localité ne dispose pas des services de base (éducation, santé, eau, assainissement...). Dans des contextes aussi difficiles, c'est pourtant à elles qu'il revient de s'occuper des autres, d'assurer la nourriture.

Il est indispensable d'accorder une attention particulière aux formes systémiques et systématiques de discrimination qui pèsent sur les femmes de la pêche pour faire en sorte que leurs droits humains fondamentaux soient finalement protégés. Une telle attention s'impose également en matière de sécurité alimentaire, d'élimination de la pauvreté, de développement équitable et durable.

Les Directives internationales pour garantir des pêches artisanales durables qui sont en cours d'élaboration à la FAO doivent être l'occasion de donner une direction claire en vue d'atteindre ces objectifs. Il est impératif que des propositions concrètes visant à protéger le droit des femmes à une vie digne, à des moyens d'existence décents soient intégrées dans chaque section de ces Directives (voir article p. 9). Il est impératif que les processus d'application, de suivi et d'évaluation maintiennent systématiquement le regard sur ces aspects. Les États seront-ils à la hauteur, iront-ils plus loin qu'une marque d'intérêt de pure forme aux questions de genre dans la pêche ? ■



|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Bangladesh .....                | 2  |
| Quoi de neuf sur le web ? ..... | 3  |
| Profil .....                    | 4  |
| Japon .....                     | 5  |
| Inde .....                      | 7  |
| Dates .....                     | 8  |
| Pêches artisanales .....        | 9  |
| Q & R .....                     | 11 |
| Mama Yemaya.....                | 11 |
| Yemaya                          |    |
| Recommande.....                 | 12 |